

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du mardi 6 octobre 2020**

L'an deux mil vingt le mardi 6 octobre à 20h15 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 29/09/2020

Date d'affichage 29/09/2020

---

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 14

Procurations : 1

**Etaient présents :**

Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAI, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Marion VEISTROFFER, Monsieur Emmanuel HOUSSAIS, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Julien MOREAU, Madame Véronique BOISARD, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER.

**Était absents excusés :** Monsieur Nicolas GAZENGEL a donné pouvoir à Monsieur Emmanuel HOUSSAIS

**Était absente non excusée :** Madame Chrystel VINCENT

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Danielle GUILLERME-CAOUS a été élue secrétaire de séance.

**EMBAUCHE DIRECTRICE ACM**

Monsieur Le Maire et Mme l'adjointe au pôle enfance ont reçu en entretien Mme Blandine FRESNEAU pour le poste de directrice de l'ACM (accueil collectif de mineurs) comprenant l'ALSH.

Mme FRESNEAU est actuellement professeur d'allemand dans un collège du Maine-et-Loire. Par ailleurs cette candidate dispose d'une belle expérience dans l'animation et l'encadrement de structure.

Monsieur Le Maire propose le recrutement de cette personne en stagiarisation pour une durée de 1 an en vue de sa titularisation. D'autre part, en attendant son arrivée, Monsieur le Maire propose de lui faire un CEE (Contrat d'Engagement Educatif) pour qu'elle soit présente les mercredis et les vacances de la Toussaint. Sa rémunération sera de 64 € net par jour.

Délibération adoptée après vote à main levée, par : **Pour : 14 voix**

**Contre : 0 voix**

**Abstention : 0 voix**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215300260-20201006-2020-072-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/10/2020

Pour copie conforme,

A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 9 octobre 2020.

Le Maire,

Anthony ROULLIER.

